

ACTUALITÉ

Un préfet à l'écoute lors de la dernière Session

La Session du 10 mars dernier a accueilli le Préfet du Calvados ; Thierry Mosimann n'a pas manqué d'intervenir sur les différents sujets inscrits à l'ordre du jour : points d'actualité, présentation du bilan d'activité et du compte financier 2022 marqués par un résultat positif et une activité toujours soutenue tant sur le volet de l'action de représentation politique que la vente de prestations.

Un des temps forts de cette session fut la signature de la feuille de route de lutte contre la tuberculose bovine. Conscients des enjeux humains, économiques et sanitaires, les professionnels du monde agricole se mobilisent, depuis plusieurs années pour la lutte contre la tuberculose bovine, afin que la Normandie conserve son statut indemne de la maladie. Le travail de sensibilisation des acteurs du territoire, entrepris et qui doit se poursuivre, a permis d'élaborer une feuille de route interdépartementale basée sur des indicateurs avec des objectifs concrets. Ce véritable plan d'action fera l'objet d'un suivi régulier avec les services de l'Etat. Le préfet Mosimann s'est engagé à suivre personnellement l'avancée des travaux qui visent à améliorer la détection de la maladie, assainir les zones infectées, prévenir l'implantation et l'extension de la maladie et accompagner les éleveurs des foyers.



Cette feuille de route, interdépartementale Calvados-Orne, élaborée collectivement, est officiellement signée, dans le calvados, par le Préfet du Calvados, les Présidents de la Chambre d'agriculture du Calvados, du Groupement de Défense Sanitaire du Calvados, de la Fédération des Chasseurs du Calvados et du Groupement technique vétérinaire (GTV) normand. L'objectif fixé est de «se placer dans une perspective d'éradication de la maladie, en restant au-dessous de 0,1% de cheptel infecté par an » souligne Jean-Yves Heurtin, Président de la CA14.

Autre temps fort, la restitution de l'étude prospective « Quelle agriculture en 2040 dans le Calvados ? », sur les futurs possibles pour l'agriculture calvadosienne et leurs incidences sur le territoire, réalisée par la Chambre d'agriculture et soutenue par le Département du Calvados.

Cette étude a permis de faire un état des lieux des filières du territoire et d'établir différents scénarios d'agricultures envisageables : nourcière, sociétale, passive et proactive. D'abord travaillées en groupe multi-acteurs, les pistes d'avenir ont été transformées en liste d'actions existantes ou à construire, à soutenir avec des groupes de réflexion dans les quatre régions naturelles. Exploitants, représentants professionnels se sont projetés en identifiant les risques et les opportunités des scénarios décrits.

Deux faits majeurs ont constitué la base de l'ensemble des travaux : les besoins alimentaires mondiaux croissants et le changement climatique.

Acteurs et témoins de cette étude, deux exploitants ont souligné, lors de la restitution, toute l'importance de la communication entre professionnels agricoles mais aussi entre agriculteurs et consommateurs, qui orienteront les choix à faire par des agriculteurs, chefs d'entreprise. L'optimisme dont ils font preuve, en soulignant les forces de leur territoire, les positionne en tant qu'acteurs, prêts à réagir pour adapter leurs méthodes d'exploitation, leurs productions face aux défis alimentaires et climatiques.

L'importance de ne pas subir mais d'innover, avancer et se projeter afin de maintenir et développer des agricultures multi-performantes sur notre Territoire ont été les propos défendus par Monsieur le Préfet.

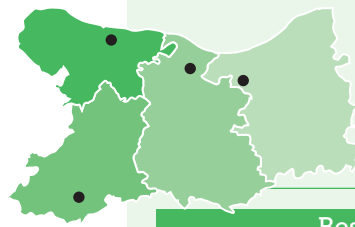
Jean-Yves Heurtin conclut la Session en soulignant l'implication de Louis-René de Lesquen qui a siégé à la Chambre d'agriculture du Calvados pendant 24 ans en tant qu'élu représentant le Centre Régional de la Propriété Forestière. Il le remercie pour son engagement de longue date.

Catherine GAYOT
06 45 14 02 90

catherine.gayot@normandie.chambagri.fr

EN BREF

Accord visant à réduire les dégâts de grand gibier



Bessin

MAEC localisées 2023 – 2027 : c'est possible

Le 1^{er} mars 2023, durant le Salon International de l'Agriculture, le ministre de l'Agriculture, et la secrétaire d'État chargée de l'Écologie, ont signé un accord avec le monde agricole, représenté par l'ensemble des syndicats agricoles et Chambres d'Agriculture de France.

L'objectif de cet accord, partagé par tous, est de réduire les dégâts aux cultures et récoltes agricoles commis par le grand gibier, et tout particulièrement le sanglier, de 20 à 30 % (en surfaces), d'ici 3 ans, sur la base de la récolte 2019. L'accompagnement financier accordé par l'État est primordial pour le succès de cette ambition. Désormais, les acteurs attendent une traduction réglementaire par les services de l'État de cet accord pour permettre d'atteindre ces résultats attendus de tous.

Pour ce faire, 3 axes forts se dégagent :

- Accroître les moyens de régulation, notamment pour le sanglier,
- Encadrement renforcé de l'agrainage,
- Modification de la procédure d'indemnisation des dégâts : simplification et clarification.

Sur ce dernier point, dans le Calvados, la Fédération Départementale des Chasseurs (FDC) et l'ensemble des parties agricoles, en particulier la Chambre d'agriculture, ont engagé un dialogue pour redéfinir le cadre départemental de gestion du grand gibier et d'indemnisation de ses dégâts, assurée par la FDC. En 6 ans, les montants consacrés à cette indemnisation ont augmenté de 130 %.

Pour la pérennité du système, les parties s'engagent à lutter de concert, d'un côté, en poursuivant la politique préventive (clôtures, répulsifs, ...) et de régulation (tirs de nuit, ...), et de l'autre, en faisant tout ce qu'il est possible pour mettre en défend les parcelles sensibles. C'est l'ensemble de cette stratégie qui permettra de limiter les dégâts, et donc, de contenir les sommes engagées pour leur dédommagement, assurant par le même, la survie du système. A défaut, si un manquement de l'exploitant est constaté dans la lutte contre les impacts du grand gibier, des retenues seront appliquées sur les montants d'indemnisation.

Stéphane BERZINGER

06 74 84 60 64

stephane.berzinger@normandie.chambagri.fr

INSTALLATION

Témoignage de Tony MAUBERT

Anciennement salarié agricole dans le maraîchage et l'arboriculture depuis près de 15 ans, j'ai fait le choix de m'orienter dans l'apiculture professionnelle.

Comme beaucoup de passionnés, j'ai démarré avec 1 colonie, puis 2, puis 10... pour finir à 50 colonies.

J'ai pris le temps de réfléchir et décidé de vivre de cette passion. J'ai donc contacté plusieurs apiculteurs pour leur faire part de mon projet professionnel et fait la rencontre de Lionel et

Laurence Letellier. Tous deux cherchaient un successeur afin de transmettre une partie de leur activité.

Après plusieurs échanges, nous avons décidé de réaliser un contrat de parrainage en partenariat avec la Chambre d'agriculture et Pôle Emploi. D'une durée de 9 mois, ce parrainage m'a permis de suivre intégralement la saison apicole.

Au-delà d'une transmission de connaissances et de compétences, j'ai vécu le quotidien d'un apiculteur professionnel et partagé des moments privilégiés au sein d'une famille, rencontré et échangé avec d'autres apiculteurs ainsi que d'autres acteurs de la filière.

Ce « tuilage » m'a permis d'apprendre une bonne partie des connaissances requises pour pérenniser le savoir-faire de Laurence et Lionel, mais aussi de disposer de temps pour réaliser mon projet et les démarches nécessaires à la bonne réalisation de celui-ci.

Émilie LEGROS

06 08 97 23 02

emilie.legros@normandie.chambagri.fr



Il est ainsi important pour les personnes qui ont des MAEC localisées en fin d'engagement et/ou qui souhaiteraient engager de nouvelles MAEC de prendre contact avec le PARC pour faire la Fiche Liaison MAEC OBLIGATOIRE et voir les éléments engagés afin de pouvoir les déclarer dans téléPAC avant le 15 mai 2023. Contact : Victorine BARA : 02 33 71 62 45.

Il faut aussi savoir que la Chambre d'agriculture porte une MAEC HVB Système plafonnée à 6000€, dans la continuité de l'ancienne mesure SPM, mais qu'elle est en rang de priorité n°5. Ainsi, les exploitations qui avaient des MAEC localisées ET des MAEC système doivent, cette année, faire un choix entre les deux engagements.

N'hésitez pas à vous rapprocher des opérateurs pour avoir les éléments nécessaires et prendre votre décision.

Émilie LEGROS

06 73 25 01 23

emeline.legros@normandie.chambagri.fr



Bocage

Sécurité fourragère : s'adapter

Avec une production fourragère 2022 très déficitaire (-30 à -60% en prairies et -20 à -70% en maïs ensilage selon les enquêtes fourragères du Bocage remontées cet automne à la DDTM du Calvados), la recherche de solutions à court et moyen terme reste d'actualité.

Quelle pistes ?

Pour sécuriser les bilans fourragers, plusieurs réflexions existent en fonction du contexte pédoclimatique et du niveau d'autonomie recherché :

- Plus de diversité fourragère avec des espèces moins sensibles (prairies multi-espèces avec luzerne, trèfle violet, fétuque élevée, dactyle..., méteils fourragers, choux/colzas fourragers, moha, sorgho voire sylphie en phase expérimentale...),
- Évolution des pratiques : dérobées avec seigle-vesce-trèfle récoltées mi-avril, décalage des saisons de pâturage, baisse de l'âge au vêlage des génisses...
- Ajustement du niveau de chargement des élevages en cohérence avec les besoins des troupeaux et le potentiel de production fourragère.



Essai prairies multi-espèces et luzerne : des références à valoriser

Nous vous accompagnons :

- Nombreuses références accessibles sur notre site avec le Réseau national des Chambres d'agriculture et les Instituts Techniques (lien : bit.ly/elevage-fourrage)
- Articles hebdomadaires de l'OCH pour gérer la pousse d'herbe (inscription sur notre site : bit.ly/OCH-herbe)
- Rencontres techniques avec témoignages en local ou régional
- Conseils collectifs (groupes lait, cultures, GIEE, formations)
- Conseils individuels pouvant bénéficier de chèque conseil de la Région (CAS2E "Adapter mon système vers plus d'autonomie")

David DELBECQUE
06 08 75 02 92

david.delbecque@normandie.chambagri.fr

Pays d'Auge

Le Pays d'Auge se féminise

La tendance à la hausse du nombre de femmes cheffes d'exploitation en Normandie se vérifie en 2022 dans le Pays d'Auge. Sur les 24 installations aidées, 54% sont des femmes.

Les installations sont en majorité tournées vers la transformation et la vente directe (42%). Il reste néanmoins une bonne majorité de jeunes qui s'installent en bovin lait sur le secteur (38% dont 2 installations avec transformation).

Dans 67% des cas, les installations se font en société. Cela permet de répartir les charges de travail et d'associer les compétences.

Le Pays d'Auge est aussi propice aux installations hors cadre familial (58% contre 42% en moyenne sur le département)



Nous avons accueilli sur le territoire en 2022 :

- Un couple de paysan boulanger
- Une éleveuse de brebis laitière avec transformation
- Une future viticultrice
- Plusieurs projets en filière équine (sport)
- Deux nouvelles maraichères
- Plusieurs projets en cidriculture

Sans oublier les installations en grandes cultures (3) et vaches allaitantes (1).

Les productions assez diversifiées répondent à une demande de la clientèle locale et touristique.

Il faut noter que le Pays d'Auge est la petite région qui a le plus d'installations aidées (DJA) en 2022 (37%). La dynamique autour des circuits courts et le tourisme permettent l'installation de jeunes ayant le souhait de produire et de commercialiser en vente directe.

Marie GARETIER
02 31 31 87 63

marie.garetier@normandie.chambagri.fr

Plaine

Diagnostic agricole du PLUi-HM de Caen la mer

Le mercredi 4 janvier 2023, à la salle du studio de Thue et Mue, avait lieu la restitution du diagnostic agricole dans le cadre du futur PLUi-HM (Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Mobilité) de la Communauté urbaine de Caen la mer, réalisé conjointement par la Chambre régionale d'agriculture de Normandie et la SAFER de Normandie.



Plus de 35 agriculteurs sont ainsi venus assister à la restitution, en présence de Michel LAFONT, Vice-président en charge de l'urbanisme réglementaire de Caen la mer et de Jean-Yves HEURTIN, président de la Chambre d'agriculture du Calvados. Cette restitution s'est achevée par des ateliers d'échanges sur les grands enjeux pour l'activité agricole identifiés dans le diagnostic. L'occasion d'assurer la concertation avec les exploitants du territoire et d'exprimer les différentes attentes concernant le futur document d'urbanisme.

La phase de diagnostic du PLUi-HM étant achevée, nous entrons actuellement dans la phase du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), qui permettra de déterminer les grands objectifs et les ambitions de Caen la mer pour ce qui est notamment de la démographie et l'habitat, l'environnement et les risques, l'emploi et les activités, l'agriculture et les paysages, la sobriété foncière et les équipements, etc.

Le document étant prévu pour une phase d'arrêt en 2025, la concertation ne s'arrête pas là. Vous êtes invités à consulter et à réagir sur le site de Caen la mer dédié au PLUi-HM (Je donne mon avis - PLUi-HM Caen la mer (pluihm-caenlamer.fr) et consulter les documents en cours d'élaboration (<https://www.pluihm-caenlamer.fr/ou-en-sommes-nous/>).

Benjamin BOUTIN
06 73 57 96 57

benjamin.boutin@normandie.chambagri.fr



FORMATION

Accélérateur de compétences

Participez aux formations organisées
par la Chambre d'agriculture

Introduire le désherbage mécanique dans ma rotation

De multiples possibilités pour mettre en
œuvre le désherbage mécanique dans mon
exploitation : en AB, ou pour réduire les IFT de
façon conséquente

1j : 16 mai à IFS

Catherine GODET
06 75 13 95 92

Régler ma moissonneuse

J'améliore mes rendements avec une batteuse
bien réglée

1j 13 juin à IFS

Catherine GODET
06 75 13 95 92

Découvrir les applications des médecines alternatives en élevage

Je recherche à utiliser des produits naturels
pour soigner mes animaux, mais je ne sais pas
vers quoi me tourner.

1j : 25 mai à IFS

Laurence FOS
06 73 52 16 96

Améliorer la productivité et la qualité de mes prairies

Choisir la meilleure technique de rénovation
pour sa prairie

2j : 06 et 27 juin à LISIEUX

Peggy MALBRANCHE
06 73 53 83 95

Garantir des prairies de qualité pour mes chevaux

J'adapte mes pratiques pour améliorer la
pérennité de mes prairies

2j : 11 mai et 8 juin à LISIEUX

Peggy MALBRANCHE
06 73 53 83 95

Couverts végétaux intérêts et clés de réussite

Je veux choisir mon couvert végétal en
interculture en fonction de ma rotation et de
mon objectif agronomique

1j : 15 juin à LISIEUX

Peggy MALBRANCHE
06 73 53 83 95

Utiliser l'acupuncture sur mon élevage – initiation

Je découvre quelques points d'acupuncture
pour agir dans des situations simples.

2j : 22 mai et 12 juin – Saint Lô

Catherine BRUNEL
06 08 46 35 06



Informez-vous, inscrivez-
vous sur : normandie.
chambres-agriculture.fr
rubrique formation

AGENDA

Portes ouvertes Innov'action Luzerne



Mardi 30 mai 2023 de 14h à 16h30,
Noues de Siene (Courson)
Gaec de la pillardière

(Stéphane Lemenorel & Stéphane Mariette)

Sur parcelle d'observations (variétés), témoignage
et résultats de la première année de récolte..

Contact : David DELBECQUE - 06 08 75 02 92

Prairiales Normandie du Pin 2023

Le 1^{er} juin 2023,
site INRAE, le Pin au Haras

Les Prairiales Normandie, un concentré d'idées pour
faire face aux changements de demain. L'élevage est
le thème choisi cette année pour ce rendez-vous
incontournable des éleveurs du Grand Ouest.

La prairie un concentré d'idées



JEUDI 1^{ER} JUIN 2023
Domaine INRAE du Pin-au-Haras
Gouffern en Auge (61)

Le rendez-vous des fourrages en Normandie
Prairiales
Normandie
du Pin

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

PILOTAGE DE PRODUCTION

En solo ou en groupe,
boostez vos performances
avec le **CONSEIL TECH'ÉCO**

**Vous êtes agriculteur(trice) en élevage bovin lait/viande, cultures,
légumes de plein champ, maraîchage, arboriculture,
CONVENTIONNEL OU BIO**

Choisissez votre accompagnement **TECHNICO-ÉCONOMIQUE**

Notre offre conseil : 3 formules au choix



TECH'EN LIGNE

Espace pro numérique

Écrits techniques :

Flashes/Notes/Guides/Résultats d'essais



TECH'INDIV

+ Appui téléphonique

Conseil individuel



TECH'EN GROUPE

+ Conseil collectif

Vos interlocuteurs

Ifs

02 31 53 55 00

Bayeux

02 31 51 66 33

Vire

02 31 68 11 16

Lisieux

02 31 31 31 85

Chamb'Agri 14 est un mensuel édité par la Chambre d'agriculture du Calvados

Directeur de la publication : Jean-Yves Heurtin • Coordination : Théo Florent • Mise en page : Cédric Skrzyniarsz

Chambre d'agriculture du Calvados, 6 avenue de Dubna - CS 90218 14209 Hérouville-St-Clair cédex

Tél. 02 31 70 25 25 • Web : normandie.chambres-agriculture.fr • Mèl. chambre@calvados.chambagri.fr

Dépôt légal à parution - ISSN 1145-1270 • Crédits photos : Chambres d'agriculture, sauf mention contraire • Imprimerie NII



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
CALVADOS